

**N°24-08-26**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six août, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 août 2024.

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 11  
Présents : 10  
Votants : 11

**PRÉSENTS** : M.M. MOISAN (Maire), DA SILVA PEDRO, DELAVALD, FORTIN, KERJEAN, MANIANGA-KEYET, ROUXEL. Mmes DESPINS, JACQUENET, VOLLAND.

**EXCUSÉE** : Mme FOURNET.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. FORTIN.

**OBJET :**

**Fixation d'une offre de prix pour le « 7 place des Alliés »**

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 17-12-39 ;

Considérant la volonté du conseil municipal de développer des nouveaux services dans le village, dont notamment la création d'une micro-crèche privée tel qu'indiqué dans son programme électoral ;

Considérant la mise en vente d'un bien inoccupé en cœur de village au 7 place des alliés par son propriétaire M. VALLOT Daniel ;

Considérant la délibération n° 24-02-11 autorisant Monsieur Le Maire à faire une proposition d'achat de la parcelle n° F0243 d'une surface de 570 m2 au prix de 170 000 € ;

Considérant le courrier du 19 mars 2024 de M. VALLOT indiquant qu'il refusait l'offre de 170 000 € et proposait la somme de 180 000 € ;

Considérant l'estimation de la Direction Nationale d'Intervention Domaniales qui évalue la valeur vénale du bien à 183 000 € avec une valeur minimum de 150 000 € ;

Considérant le courrier de relance du 5 juillet 2024 de M. VALLOT indiquant qu'il maintient son offre de 180 000 € ;

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

27 AOÛT 2024

ID : 078-217801042-20240826-DEL\_24\_08\_26-DE

BREUIL  
LE-TOUR

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'accepter l'offre d'achat de 180 000 € de M. VALLLOT.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 10 voix pour et 1 voix contre, **donne son accord et autorise Monsieur le Maire à faire une proposition d'achat de cette parcelle n°F0243 d'une surface de 570 m2 au prix de 180 000 €.***

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

En Mairie, le 27 août 2024.

Le Maire,  
Bernard MOISAN

